



Investissement dans un compte géré

Par **laurent**, le **23/09/2008** à **06:16**

Bonjour,

J'ai fais un investissement en tant que particulier dans le marché des changes monétaires (forex) étant un nouveau marché en France il n'existe pas encore de législation à cette activité;à priori.Je voulais savoir par rapport à ce compte géré quel impôt je devrais payé en France est surtout à quel % je serais assujetti sur les bénéfices
Cordialement